

LES COMPTES PROVISOIRES DE L'AGRICULTURE EN 2023 EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2023, la production agricole en Centre-Val de Loire diminue fortement en valeur (- 10,3 %) et tombe à 5,9 milliards d'euros après avoir atteint 6,5 milliards en 2022, niveau le plus élevé depuis 2010. C'est la baisse des prix, en particulier pour les céréales (- 29,2 %), qui explique cette évolution, alors que la production totale augmente de 2,5 % en volume. À noter que les productions végétales et animales affichent des évolutions en volume opposées, respectivement + 3,8 % et - 2,9 %.

La progression des consommations intermédiaires ralentit (+ 3,6 % en valeur) après la hausse de 21,9 % observée entre 2021 et 2022. Les subventions d'exploitation continuent de baisser (- 3 %). Au final, après deux années de hausse, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF) diminuerait de près de 23 % en 2023, à 2,8 milliards d'euros. Ce niveau reste néanmoins supérieur à celui de 2020 (2,1 milliards).

La production de la branche agricole en 2023 en Centre-Val de Loire

Millions d'euros	2022 semi- définitif	2023 provisoire	Évolution 2023 provisoire / 2022 semi-définitif (%)		
			valeur	volume	prix
Productions végétales	5 119	4 417	- 13,7	3,8	- 16,9
dont céréales	2 312	1 718	- 25,7	4,9	- 29,2
dont blé tendre	1 215	870	- 28,4	4,1	- 31,2
✓ maïs	275	183	- 33,5	2,5	- 35,1
✓ orges	577	499	- 13,6	15,4	- 25,1
oléagineux	729	498	- 31,7	- 5,3	- 27,9
légumes frais	314	301	- 4,3	0,6	- 4,9
fruits	157	187	18,6	8,3	9,5
pommes de terre	142	174	22,4	2,2	19,8
vins d'appellation	865	980	13,3	12,0	1,2
Productions animales	965	984	2,0	- 2,9	5,0
dont gros bovins	305	318	4,0	- 1,5	5,5
✓ porcins	100	104	4,5	- 12,9	20,0
✓ volailles	120	124	2,9	- 2,4	5,4
✓ lait de vache	196	201	2,8	- 0,8	3,6
Productions de services	294	301	2,4	- 0,6	- 13,6
Production totale (hors subventions y. c. jardins familiaux)	6 547	5 875	- 10,3	2,6	- 12,9
Subventions sur les produits	41	37	- 9,0	0,4	- 9,3
Production au prix de base (y. c. jardins familiaux)	6 588	5 913	- 10,3	2,5	- 12,4
Consommations intermédiaires	3 459	3 583	3,6	0,7	2,8
dont énergie et lubrifiants	329	309	- 6,2	- 0,7	- 5,5
✓ engrais et amendements	539	590	9,4	- 16,1	30,3
✓ produits de protection des cultures	358	388	8,4	0,1	8,3
✓ aliments pour animaux	863	888	2,9	13,4	- 9,2
Valeur ajoutée brute	3 129	2 329	- 25,6	-	-
Subventions d'exploitations	597	579	- 3,0	-	-
Impôts fonciers	70	77	9,5	-	9,5
Autres impôts sur la production	8	9	6,9	-	6,9
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	3 647	2 822	- 22,6	-	-

Nette diminution de la valeur de la production végétale en 2023

En 2023, la production végétale baisse de 13,7 % en valeur après les très fortes hausses de 2021 (+ 32 %) et de 2022 (+ 26,3 %). Alors que les volumes progressent de près de 4 %, c'est la baisse des prix, en particulier des céréales, qui explique ce repli de la production en valeur.

Céréales et oléagineux, la baisse des prix fait chuter la production en valeur en 2023

Dans un contexte d'offre mondiale abondante, notamment due à la forte présence de la Russie à des prix très compétitifs, les prix des principales céréales et des oléagineux sont en baisse en 2023 après leur envolée en 2022 à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine.

Avec un rendement moyen de 71 q/ha, soit 3 q de plus qu'en 2022, la production en volume de blé tendre augmente de près de 5 % en 2023. Mais la baisse de son cours, entre la campagne 2022/2023 (du 01/07/22 au 30/06/23) et le début de la campagne 2023/2024 (du 01/07/23 au 31/12/23 pour les comptes provisoires), conduit à une évolution prix de - 31,2 %. La production de blé tendre diminue au final en valeur de 28,4 %.

Grâce à de très bons rendements, le maïs et les orges voient également leurs volumes de production augmenter, respectivement de 2,5 % et de 15,4 %. Mais dans le même temps, la chute des cours entraîne des évolutions de prix à la baisse, respectivement de 35,1 % et de 25,1 %. La production de maïs diminue au final en valeur de 33,5 % tandis que celle des orges baisse de 13,6 %.

Les oléagineux connaissent en 2023 une baisse de leur production à la fois en volume (- 5,3 %) et en prix (- 27,9 %). Il en résulte une baisse de près de 32 % de la valeur des oléagineux entre 2022 et 2023.

En Centre-Val de Loire, avec un rendement en baisse et malgré une augmentation des surfaces, la production de colza fléchit de plus de 8 % en volume tandis que son cours chute de 36 % entre 2022 et 2023. Cette baisse n'est pas compensée par la hausse de 4,7 % en volume de la production de tournesol, portée par de bons rendements. En effet, dans le même temps, le prix du tournesol chute de près de 30 % du fait des disponibilités abondantes au niveau mondial.

Une production viticole à nouveau en hausse en 2023

Après une hausse de 64,4 % en valeur entre 2021 et 2022, la production de vins d'appellation augmente de 13,3 % en 2023. Ce sont les volumes en hausse de 12 % qui expliquent principalement cette évolution. La récolte 2023 est généreuse, dépassant même de 25 % la moyenne quinquennale 2018-2022. La situation des exploitations reste néanmoins hétérogène, certaines parcelles, notamment dans l'Ouest de l'Indre-et-Loire, ont souffert d'une forte pression mildiou engendrant des pertes de récolte significatives. De même, dans le Cher, les appellations Reuilly et Pouilly ont parfois été fortement abîmées par des passages orageux et de grêle. Les cours de la campagne 2023/2024 des vins du Val de Loire poursuivent la tendance haussière des deux dernières campagnes (+ 32,5 % en 2021 et + 8,4 % en 2022). Les prix augmentent en moyenne de 1,2 % en 2023, toutes appellations confondues.

La hausse des prix entraîne une augmentation de la valeur des productions animales de 2 % en 2023

Après avoir déjà augmenté en 2021 (+ 1,7 %) et en 2022 (+ 21,8 %), les productions animales voient à nouveau leur valeur augmenter en 2023 dans un contexte de hausse des prix généralisée. Ainsi, la **production de gros bovins**, malgré des volumes en baisse de 1,5 % (- 5,9 % en 2022), augmente

de 4 % en valeur, portée par une hausse des prix de 5,5 % (+ 33 % en 2022). La baisse de la production en volume s'explique principalement par le recul des abattages de bovins en 2023 qui fait suite à la forte décapitalisation des cheptels. Les prix continuent en revanche d'augmenter dans toutes les régions dans un contexte d'offre limitée et de poursuite de la hausse des coûts de production.

La production laitière augmente de 2,8 % en valeur (+ 19,2 % en 2022), avec des prix qui continuent à progresser (+ 3,6 % en 2023 et + 19,8 % en 2022) alors que la collecte est en léger recul (- 0,8 %). C'est là aussi la hausse du coût des intrants, conjuguée à une baisse des disponibilités, qui explique le niveau élevé du prix du lait en 2023.

Baisse des subventions d'exploitation

Après avoir baissé de 7,6 % en 2022 suite à l'arrêt des aides exceptionnelles liées à la crise du Covid-19, les subventions d'exploitation diminuent de 3 % en 2023. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des aides versées suite à des accidents climatiques. En effet, notamment en viticulture, la région connaît moins d'aléas météorologiques défavorables en 2023, ce qui conduit à une baisse conséquente de ces aides.

Consommations intermédiaires : + 3,6 % dans un contexte de hausse du prix des engrais et amendements

Pour le compte provisoire, en l'absence des résultats de l'enquête RICA, le volume effectif des consommations intermédiaires régionales n'est pas connu et ne le sera qu'au moment du compte semi-définitif, en juillet 2025. Il est estimé à partir du résultat national et de la structure des consommations intermédiaires de la région et est pour le moment globalement stable en Centre-Val de Loire. À noter que les dépenses en engrais et amendements et

celles liées à l'alimentation animale connaîtraient des évolutions divergentes en terme de volumes et de prix. Ainsi, les engrais et amendements poursuivraient leur baisse en volume à - 16,1 % (- 26,4 % en 2022) alors que les aliments pour animaux seraient à nouveau en hausse (+ 13,4 % en 2023 et + 2 % en 2022).

Les prix connaîtraient des évolutions inverses, avec une baisse de 9,2 % pour l'alimentation animale et une forte hausse de 30,3 % pour les engrais et amendements (+ 85,9 % en 2022). Le conflit russo-ukrainien perturbe toujours l'approvisionnement mondial et fait grimper les prix. La Russie et la

Biélorussie sont en effet des acteurs majeurs du marché des engrais et ont fait l'objet de restrictions à l'exportation. La hausse du coût des matières premières (azote, phosphore, potassium...) et du gaz naturel a ainsi continué à peser sur les coûts de production des engrais.

Au final, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs diminuerait de 22,6 % en 2023 en Centre-Val de Loire. Les régions spécialisées dans les céréales sont celles qui voient leur valeur ajoutée brute diminuer le plus fortement en raison de la chute des prix de ces productions.

MÉTHODOLOGIE

Le compte spécifique de l'agriculture constitue un prolongement des travaux de comptabilité nationale menés pour l'ensemble de l'économie. Par rapport aux données du cadre central établi par l'Insee, il vise à fournir une description spécifique et plus détaillée de l'activité agricole, tout en restant totalement cohérent du point de vue des concepts et des évaluations. Les résultats relatifs aux comptes de l'agriculture concernent ici les comptes provisoires 2023 et semi-définitifs 2022.

DÉFINITION

La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture), élevage d'animaux, activités de travaux agricoles à façon, chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.

La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières représentent environ 10 % du total des subventions et prennent surtout la forme d'aides couplées animales (aide aux bovins allaitants). Elles sont prises en compte pour le calcul de la production au prix de base. Les subventions d'exploitation regroupent notamment l'ensemble des aides directes découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif), les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

Les **consommations intermédiaires** correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles sont essentiellement composées des intrants (énergies, semences, engrais et produits phytosanitaires, alimentation animale...).

EN SAVOIR PLUS :

Les comptes régionaux de l'agriculture : résultats provisoires de 2023 – Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) – session du 3 juillet 2024

Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Site de la DRAAF : www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie JORISSEN
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédactrice : Anne-Cécile ROCHE
Composition : Florence FAURE
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-7209
© Agreste 2025